

Question écrite à la Ministre de la Mobilité, chargée de Belgocontrol et de la Société nationale des chemins de fer belges sur « l'État de la ligne de chemin de fer Mons-Bruxelles » - 6/2/2015

Venant de Jurbise, vous êtes au courant des nombreux retards survenant quotidiennement sur les lignes Mons-Bruxelles. De nombreux navetteurs s'en plaignent et il faut les comprendre. Chaque jour, ou presque, un des deux trains partant de Mons à 07h37 ou 07h49 arrive avec au moins 20 minutes de retards. Et ce ne sont que deux trains. Néanmoins, ce moyen de transport reste le plus avantageux pour les navetteurs entre Mons et Bruxelles, c'est pourquoi il s'agit d'être le plus attentif possible aux mesures qui pourraient être prises pour rencontrer leurs attentes et les rassurer. Les services de la SNCB sont en effet loin d'être gratuits. Les usagers payent pour un service qui, depuis le nouveau Plan de transport, semble ne plus leur être rendu.

1. a) Pouvez-vous fournir la quantité de retards cumulés depuis le 5 janvier 2015 jusqu'au 31 janvier 2015 pour deux trains en provenance de Mons et à destination de Bruxelles? À savoir les trains partant quotidiennement de Mons à 07h37 à destination de Schaerbeek et 07h49 à destination de Lièges-Guillemens.
- b) Pouvez-vous calculer ces retards aux terminus?
2. Pouvez-vous communiquer les coûts que représentent pour l'économie belge 20 minutes de retards matinaux quotidiens sur une ligne comme celle de Mons-Bruxelles?
3. Pouvez-vous communiquer le nombre d'abonnés sur la ligne Mons-Bruxelles?
4. Pouvez-vous communiquer le coût d'un abonnement pour un travailleur lambda sur cette ligne?
5. Pouvez-vous communiquer le nombre de passagers empruntant quotidiennement cette ligne aux heures de pointe?

Réponse de la Ministre

1. a) et b) Le train au départ de Mons à 7.37 heures est le train E 7803. Le retard cumulé à Bruxelles-Midi pour la période du 5 au 31 janvier 2015 est de 382 minutes pour 20 jours ouvrables. Le retard cumulé sur la même période à la gare terminus (Schaerbeek) est de 487 minutes. Le train au départ de Mons à 7.49 heures est le train E 1707. Le retard cumulé à Bruxelles-Midi pour la période du 5 au 31 janvier 2015 est de 283 minutes pour 20 jours ouvrables. Le retard cumulé sur la même période à la gare terminus (Liège-Guillemens) est de 384 minutes.
2. La SNCB ne dispose pas de l'information sur l'impact réel en termes de coûts que représentent les retards de trains sur l'économie belge.
3. En 2014, environ 5000 personnes étaient titulaires d'un abonnement domicile-travail entre une gare de la Zone de Bruxelles et les gares de Mons, Jurbise, Soignies et Braine-le-Comte.
4. La plupart des abonnés bénéficient de la gratuité du transport domicile-travail via le système tiers-payant. Pour ceux qui n'en bénéficient pas, le montant annuel à charge du travailleur est de 343 euros au départ de Braine-le-Comte et de 466 euros au départ de Mons.
5. L'occupation totale des trains durant la pointe matinale (6.00 - 9.00 heures) en direction de Bruxelles s'élève à 4864 voyageurs.